

Direction générale déléguée Formation

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du mardi 28 mai 2024

D01_28052024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mai à neuf heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 7 de la galerie des amphis, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur CHAACHOUA Abdelhamid, doyen d'âge des personnels élus à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Point à l'ordre du jour : Désignation de deux personnalités extérieures par la CFVU à titre personnel

Membres présents : CHAACHOUA Abdelhamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, PINSULT Nicolas, SEIDELIN Signe, VANIER Léo, VAUFREYDAZ Dominique, BOURREL Romain, BRETON Jean, CARNEL Jean-Stéphane, DEPAU Giovanni, DEPRET Christian, DE ROSNY Eve, MARTINEZ MARCOUX Marie-José, BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, VALARCHER Olivier, NEVES Manuel, SAFFER Thomas, QUELIN Léa, PALIARD Marie, RAMBAUD Sarah, METRAL Charles, MOREAU Ulysse, PETRON Emma, PRICOT Basile, BERIO Clémence, WARIN Malo, LEUILLIER Adrien, DANIEL Maeva, DECHENAUD Emile, DI IORIO Enée.

Membres représentés : CASTEBRUNET Hélène (procuration à DEPRET Christian), RACKI Valérie (procuration à VALARCHER Olivier), BAVEREL Olivier (procuration à SEIDELIN Signe), CHALON Nathalie (procuration à DE ROSNY Eve), ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CHAACHOUA Abdelhamid), MACLEAN Catriona (procuration à DUMESTRE-PERARD Chantal), DUMON Astrid (procuration à DANIEL Maeva), BAILE Henri (procuration à BRETON Jean), GEIBEN Héloïse (procuration à WARIN Malo), RICHARD Louison (procuration à BERIO Clémence), SAUZEAU Antoine (procuration à PETRON Emma)

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : CHAACHOUA Abdelhamid, doyen d'âge des personnels élus à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université Grenoble Alpes et notamment les articles 49 et 79,

Considérant que conformément à l'article 49 des statuts de l'Université Grenoble Alpes, deux personnalités extérieures qualifiées sont désignées sur proposition des membres nouvellement élus de la commission de la formation et de la vie universitaire à l'issue d'un vote à la majorité des suffrages exprimés ;

Considérant que le choix final tient compte de la répartition par sexe des personnalités extérieures désignées par la Région et par le recteur de Région académique afin de garantir que l'écart ne soit pas de plus d'un entre les femmes et les hommes au sein de l'ensemble des quatre personnalités extérieures membres de la CFVU de l'Université Grenoble Alpes ;

Considérant que, dans le cas présent, la catégorie des personnalités extérieures composée d'un effectif de 4 sièges devra comprendre 2 femmes et 2 hommes. Les personnalités d'ores et déjà désignées par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le recteur de Région académique, chancelier des universités, étant 2 hommes, il convient de désigner 2 femmes au titre des personnalités qualifiées ;

Considérant que sont proposées par les membres élus de la commission de la formation et de la vie universitaire pour siéger au titre des deux personnalités extérieures désignées par la commission de la formation et de la vie universitaire à titre personnel, dont au moins une est issue d'une grande entreprise :

- Sandrine CHEMIINAUD, directrice du développement du marché des processus industriels-EQUANS (Jarrie), proposée par la liste « UGA : université d'avenirs »,
- Myriam HAMDI-SEBASTIANIS, responsable comptable – DXC Technology France (Grenoble), proposée par la liste SGEN-CFDT, Sup'Recherche-UNSA
- GEVAUDAN Jeanne, recrutement spécialisé ingénieur Hays - Cabinet de recrutement (Grenoble), proposée par la liste « UGA en commun »,
- RIVIER Delphine, formatrice et consultante indépendante (action sociale, médico-sociale et sanitaire) Rhône-Alpes, proposée par la liste « UGA en commun ».

Considérant qu'à l'issue d'une présentation du profil de ces quatre personnalités, il a été procédé à un vote à bulletin secret.

Le résultat du scrutin est le suivant :

Membres en exercice	44
Membres présents	33
Membres représentés	11
Nombre de votants	44
Voix en faveur de Sandrine CHEMINAUD	22
Voix en faveur de Myriam HAMDI-SEBASTIANIS	22
Voix en faveur de Jeanne GEVAUDAN	19
Voix en faveur de Delphine RIVIER	19
Abstention	6

Au regard des votes, mesdames Sandrine CHEMINAUD et Myriam HAMDI-SEBASTIANIS sont désignées par les membres de la CFVU pour siéger en tant que personnalités extérieures désignées à titre personnel.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 29 mai 2024

Le Directeur général des services,
Jérôme PARET

Pour le Président
et par délégation
—
Le Directeur général des services
Jérôme PARET

Publié le : 07 juin 2024

Transmis au Rectorat le : 07 juin 2024

Handwritten text, possibly a signature or date, enclosed in a rectangular box.